

DELIBERATION N° .2022.046

L'an deux mille vingt-deux, le 18 mai, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 11 mai, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, GILDO VIERA, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, SONIA LAJIMI A JACQUELINE HAESINGER, TANIA KITIC A MICHEL NUNG, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A BELWALID PARJOU, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

Dominique DUFUMIER est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 21 : TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} juin 2022 afin de prendre en compte l'ajustement des effectifs aux besoins de la collectivité ;

Considérant que le tableau des effectifs est établi à partir de celui du 1^{er} avril 2022 présenté en Conseil municipal du 23 mars 2022 ;

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE DE CREER :**

- Un emploi permanent d'ingénieur principal territorial à temps complet, du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, catégorie A, affecté au poste de directeur des services techniques rattaché à la direction générale des services à compter du 1^{er} juin 2022,

- Un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, catégorie C, affecté au poste de responsable du service accueil, affaires générales et scolaires rattaché à la direction générale des services à compter du 1^{er} juin 2022.
- **DECIDE DE SUPPRIMER :**
 - Un emploi permanent d'ingénieur principal territorial à temps complet, du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, catégorie A, affecté au poste de directeur des services techniques rattaché à la direction générale des services à compter du 1^{er} juin 2022,
 - Un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe territorial à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, catégorie C, affecté au poste de responsable du service accueil et affaires scolaires rattaché à la direction générale des services à compter du 1^{er} juin 2022.
- **ADOpte le tableau des effectifs ainsi modifié et annexé à la présente délibération.**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire,
Pierre BARROS

